



ATLAVAC H9N2 + ND

VACCIN A VIRUS INACTIVE EN ADJUVANT HUILEUX

COMPOSITION

Pour une dose vaccinale de 0,25 ml :

- Virus inactivé de l'Influenza aviaire sous type H9N2, souche Maroc1/16 Au minimum 10^7 DIO₅₀* avant inactivation. (*Dose minimale induisant un titre sérologique inhibant l'hémagglutination $\geq 5 \log_2$).
- Virus inactivé de la maladie de Newcastle, souche La Sota au minimum 50 DP₅₀** (** Dose minimale protectrice induisant un titre sérologique inhibant l'hémagglutination $\geq 4 \log_2$).
- Excipients 1 dose
- Adjuvant** : Huile minérale 125 à 150 mg

PROPRIÉTÉS PHARMACEUTIQUES

L'**Influenza aviaire sous type H9N2** est une maladie infectieuse, très contagieuse, due à un Orthomyxovirus de type Influenza A, hémagglutinant, faiblement pathogène mais peut entraîner une morbidité et une mortalité importantes chez les volailles en particulier dans les élevages de poulets et de dinde de chair.

La **maladie de Newcastle** est une maladie infectieuse, très contagieuse, due à un paramyxovirus, hémagglutinant très résistant dans le milieu extérieur, atteignant les gallinacés. Chez l'homme elle peut provoquer une conjonctivite.

Le seul moyen de lutte et de contrôle efficaces de ces maladies est la vaccination des oiseaux par des vaccins produits à partir de souches dont la phylogénie et les propriétés antigéniques sont homologues aux souches sauvages responsable de ces épidémies.

ATLAVAC H9N2+ND, est un vaccin inactivé sous forme d'émulsion injectable contre le sous type H9N2 du virus de l'Influenza Aviaire et la maladie de Newcastle. Ce vaccin est produit à partir de la **souche locale Maroc 1/16** et de la **souche La Sota**, cultivées sur des œufs embryonnés de poulet SPF de 10 ± 1 jour. Les suspensions virales obtenues sont inactivées puis adjuvées à l'huile minérale.

Les teneurs minimales de chaque valence, par dose vaccinale sont au minimum de 10^7 DIO₅₀ avant inactivation de la souche H9N2 Maroc 1/16, capable d'induire une séroconversion chez les oiseaux vaccinés à un titre $\geq 5 \log_2$ et au minimum 50 DP₅₀ pour la souche La Sota, permettant une immunisation active des sujets vaccinés contre le sous-type H9N2 de l'Influenza Aviaire et contre la maladie de Newcastle.

ESPECES CIBLES

Espèces poule (poulet de chair, poulettes futures pondeuses et reproductrices) et dinde de chair.

INDICATIONS

Immunisation active des espèces poule et dinde de chair contre le sous type H9N2 de l'influenza Aviaire et contre la maladie de Newcastle.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIES

Voie : Le vaccin est administré par **voie intramusculaire** au niveau du bréchet, ou par **voie sous cutanée** dans la partie basse du cou.

Mode d'administration : L'injection par voie sous cutanée est pratiquée en pinçant entre le pouce et l'index la peau au niveau de la partie basse du cou, puis introduction de l'aiguille sous la peau dans le sens inverse de la tête du poussin et injection de la dose recommandée.

Doses :

- **Poulet de chair :** Administrer une dose de 0,25ml par oiseau, au cours de la première semaine d'âge.
- **Poulettes futures pondeuses et reproductrices :** Administrer une dose de 0.25ml au cours de la première semaine d'âge et des rappels de 0,3 ml par dose avant l'entrée en ponte.
- **Dinde de chair :** La primo vaccination comprend une dose de 0,3ml par oiseau, au cours de la première semaine d'âge. Chez les dindonneaux issus de mères vaccinées, il est préférable de pratiquer la primo vaccination vers le 12ème jour d'âge. La deuxième injection sera réalisée vers le 30ème jour d'âge à la dose de 0,5ml. Un rappel à la dose de 0,5 ml par sujet est recommandé vers le 60ème jour d'âge pour les mâles.

CONTRE INDICATIONS ET INTERACTIONS

- Les animaux malades doivent être exclus de la vaccination.
- L'utilisation du vaccin n'est pas recommandée dans les 2 semaines avant le début de la ponte et pendant la période de ponte.
- Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

EFFETS SECONDAIRES

Le vaccin utilisé selon les instructions recommandées n'induit aucun effet secondaire.

MISES EN GARDE :

- Eviter d'exposer au stress, les oiseaux pendant et après la vaccination.
- Ne pas placer les oiseaux dans un milieu contaminé.
- Minimiser le risque d'exposition aux maladies.
- Pour usage vétérinaire seulement.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Précautions d'emploi chez les animaux :

- Ne vacciner que des oiseaux en bonne santé.
- Porter le flacon à la température ambiante pendant environ deux heures avant de procéder à l'injection.

- Avant utilisation, homogénéiser l'émulsion par agitation du flacon et de temps en temps pendant l'injection.
- Utiliser du matériel stérile pour l'injection
- Eviter l'usage de seringue dont le piston est à base de caoutchouc naturel ou de dérivés de butyle.
- La dose vaccinale étant de faible quantité, vérifier régulièrement le volume injecté au cours de la vaccination.
- Utiliser tout le contenu du flacon après ouverture.

Précautions à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

- Ce vaccin contient de l'huile minérale, son injection accidentelle chez l'homme peut entraîner une douleur importante et de l'œdème qui peut induire une ischémie nécrosante.
- En cas d'injection accidentelle au manipulateur, prévenir immédiatement un médecin même si la dose injectée est très faible.

DELAI D'ATTENTE CONDITIONS DE CONSERVATION

- Conserver et transporter le vaccin à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière.
- Ne pas congeler.

FORME PHARMACEUTIQUE ET PRÉSENTATION

Emulsion eau dans huile pour injection.

Flacons de 500 ml (2000 doses).